

PROVINCE DE QUÉBEC
École secondaire La Frontalière
Centre de services scolaire des Hauts-Cantons

152

Séance ordinaire du Conseil d'établissement de l'école secondaire La Frontalière, tenue sous la présidence de monsieur François Lessard, le mardi 11 janvier 2022, à 18 h 30, à la bibliothèque ou en visioconférence.

Présences :

- ▶ parents : François Lessard; Karo Madore; Kévin Roy; Pamela B. Steen
- ▶ personnels : Sonya Bérubé; Bérangère Dubreuil; Sylvain Véronneau; Simon Lebel; Claudia Marchand
- ▶ élèves : Alice Madore; Britany Blouin
- ▶ représentant communauté : Steve Proulx
- ▶ direction : Yannick Roberge
- ▶ secrétaire : Kassandra Côté Charest

Absence(s) : Lisa Veilleux.

MOT DE BIENVENUE

Monsieur François Lessard nous souhaite la bienvenue à cette rencontre qui sera faite à distance afin de respecter les mesures sanitaires en vigueur à ce jour.

CE005-21-978

2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Sur la proposition de madame Karo Madore, il est résolu d'adopter l'ODJ tel que proposé.

- 1. Ouverture de l'assemblée et mot de bienvenue**
- 2. Lecture et adoption de l'ordre du jour**
- 3. Procès-verbal**
 - 3.1 Adoption du procès-verbal du 7 octobre 2021
 - 3.2 Suivi au procès-verbal
- 4. Formation obligatoire à l'intention des membres du conseil d'établissement**
<https://www.quebec.ca/education/prescolaire-primaire-et-secondaire/gouvernance-scolaire/formation-obligatoire/>
- 5. Nouveau(x) membre(s) du conseil d'établissement**
- 6. Objets d'approbation**
 - 6.1 Temps alloué à chaque matière (grille-matière 2022-2023)
 - 6.2 Règlements des élèves : Port du demi-uniforme
- 7. Objets d'adoption**
 - 7.1 Évaluation des résultats du « Plan de lutte contre l'intimidation et la violence »
 - 7.2 Plan de lutte contre l'intimidation et la violence
- 8. Objets de consultation**
 - 8.1 Demandes d'investissements
- 9. Informations de la direction**
 - 9.1 Projet « En Estrie, on bouge! »
 - 9.2 Mesure 1.4 de la « Politique gouvernementale de prévention en santé »
 - 9.3 Demande « Embellissement des cours d'école »
 - 9.4 Ajout d'un centre de jour
 - 9.5 Aide aux devoirs
 - 9.6 Consultation obligatoire auprès des élèves
 - 9.7 Informations COVID-19

10. Informations des élèves
11. Informations des membres du personnel
12. Informations du comité de parents
13. Informations des représentants de la communauté
14. Correspondance
15. Autres sujets
16. Questions du public
17. Date de la prochaine rencontre : Mardi 8 mars 2022
18. Levée de l'assemblée.

ADOPTÉE

3. PROCÈS-VERBAL

CE005-20-979

3.1 Adoption du procès-verbal du 7 octobre 2021

Sur la proposition de madame Karo Madore, il est résolu d'adopter le procès-verbal du 7 octobre 2021.

ADOPTÉE

3.2 Suivi du procès-verbal

6.2 Monsieur Yannick Roberge avait l'intention de communiquer avec monsieur Steve Proulx pour obtenir l'autorisation de prendre contact avec madame Édith Baillargeon. Finalement, monsieur Steve Proulx a accepté lui-même d'être le membre de la communauté.

4. FORMATION OBLIGATOIRE À L'INTENTION DES MEMBRES DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT

Monsieur Yannick Roberge mentionne que les membres du conseil devront visionner les capsules ci-bas. Ensuite, ils devront retourner le document indiquant s'ils ont visionné ces capsules.

<https://www.quebec.ca/education/prescolaire-primaire-et-secondaire/gouvernance-scolaire/formation-obligatoire>

5. NOUVEAU(X) MEMBRE(S) DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT

CE005-21-980

Nous avons un nouveau membre de la communauté; monsieur Steve Proulx a accepté d'être avec nous cette année.

Il est proposé par madame Pamela B. Steen d'adopter monsieur Steve Proulx, directeur du carrefour jeunesse emploi, en tant que membre de la communauté.

6. OBJETS D'APPROBATION

CE005-21-981

6.1 Temps alloué à chaque matière (grille-matières 2022-2023)

Monsieur Yannick Roberge nous présente la grille-matières 2022-2023 avec l'abolition de la voie régulière. Une voie d'appoint a été créée pour des élèves qui sont déjà en difficulté d'apprentissage. Ce sera une classe composée de moins d'élèves qu'un groupe régulier; de plus, il y aura du temps d'enseignant-ressources ajouté ainsi que du temps de technicien en éducation spécialisée.

Question : Les jeunes pourront-ils choisir une autre option telle que l'option summum? Dans les faits, le jeune et ses parents auront le dernier mot pour le choix, mais nous tenterons de les convaincre de la pertinence de ce groupe.

Voie d'appoint : Questionnement sur le terme « appoint » en lien avec l'estime de soi. (Classe régulière – ressources)
Finalement il sera choisi de nommer cette voie - voie arts ressources.

- Ajout de cours d'éducation physique dans les options sport;
- Ajout d'options de cours de danse;
- Enlevé photographie numérique.

Il est proposé par madame Claudia Marchand d'approuver la proposition de la grille-matières 2022-2023.

CE005-21-982

6.2 Règlements des élèves : Port d'un demi-uniforme

Monsieur Yannick Roberge nous relie les règles de régie interne afin d'avoir un bon fonctionnement pour ce sujet à voter. Il nous présente également les résultats des sondages émis à chaque partie.

Un tour de table est fait avec chaque membre du conseil afin que chacun puisse émettre son opinion et faire valoir son point de vue.

Contre : Laisser le droit d'expression (personnalité).

Pour : Fierté de l'école, sentiment d'appartenance, pas d'étiquettes de marque, aide aux enseignants gestion de classe.

Les réponses sont envoyées par courriel pour obtenir un vote secret.

Le résultat est de : 4 pour et 7 contre.

La proposition est rejetée.

Pour donner suite au vote, il y a recommandation d'ajouter le choix aux élèves de porter le demi-uniforme si désiré. Monsieur Kévin Roy propose de laisser le choix de mettre le demi-uniforme sans qu'il soit obligatoire. Il est également mentionné de ne pas utiliser ce chandail pour une conséquence, mais plutôt d'essayer de valoriser celui-ci.

Il y aura la possibilité d'acheter un chandail l'an prochain avec, idéalement, un nouveau logo. Il sera important de revenir sur le code de vie avec les élèves afin que celui-ci soit respecté.

Madame Bérangère Dubreuil appuie la proposition de monsieur Kévin Roy sur la possibilité d'acheter un demi-uniforme.

Approuvée

CE005-21-983

7. OBJETS D'ADOPTION

7.1 **Évaluation des résultats du « Plan de lutte contre l'intimidation et la violence »**

Monsieur Yannick Roberge nous présente les résultats obtenus lors du sondage sur le plan de lutte contre l'intimidation et la violence.

Il est proposé par madame Karo Madore d'adopter les résultats du plan de lutte contre l'intimidation et la violence.

CE005-21-984

7.2 **Plan de lutte contre l'intimidation et la violence**

Monsieur Yannick Roberge nous présente le document à l'écran.

Il est proposé par madame Claudia Marchand d'adopter le plan de lutte contre l'intimidation et la violence.

8. OBJET DE CONSULTATION

8.1 **Demandes d'investissements**

Monsieur Yannick Roberge nous présente les demandes qui ont été proposées.

9. INFORMATION DE LA DIRECTION

9.1 *Projet « Estrie on bouge »*: demande d'avoir des BMX pour la *pump track*. Celle-ci a été refusée.

9.2 *Mesure 1.4 de la « politique gouvernementale de prévention en santé »* : Un montant de 5300\$ a été accepté et nous sommes en attente d'avoir ce montant à ajouter au budget plein air pour les coûts.

9.3 *Demande « embellissement des cours d'école »* a été faite pour deux classes extérieures.

9.4 *Centre de jour* : Nous avons ouvert un centre de jour pour des élèves ciblés. L'installation est temporaire pour l'instant étant donné le besoin immédiat; par ailleurs, il y aura des structures plus officielles d'établies.

9.5 *Aide aux devoirs* : Plusieurs élèves profitent de ce service à la fin de la journée.

9.6 Consultation obligatoire auprès des élèves : Les élèves seront invités à compléter un questionnaire sur l'intimidation et un questionnaire concernant la santé psychologique des jeunes.

Monsieur François Lessard mentionne un intérêt pour un sondage conciliation étude-travail.

9.7 Information Covid-19 : La direction informe les membres en ce qui a trait aux différentes modifications pour les consignes dans les écoles.

10. INFORMATION DES ÉLÈVES

Mademoiselle Alice Madore nous mentionne que les activités du 22 décembre ont été annulées. Également, les jeunes du conseil des élèves iront rencontrer les élèves de 6^e année pour leur parler de notre école pendant la semaine du 31 janvier.

Les cours en ligne vont plutôt bien, mais c'est une grosse gestion pour les parents, les élèves et les enseignants. Chaque élève a vraiment son opinion sur ce sujet.

11. INFORMATION DES MEMBRES DU PERSONNEL

Monsieur Simon Lebel mentionne que le comité de l'album a eu beaucoup de donateurs pour permettre le coût de l'album des finissants à 30\$.

Madame Sonya Bérubé mentionne que nous avons eu un beau début d'année; celui-ci s'approche d'une certaine normalité. Quelques enseignants sont directement en classe pour donner leur cours.

Madame Claudia Marchand mentionne que c'est difficile d'enseigner en ligne; nous avons espoir que cette période sera très courte.

Monsieur Sylvain Véronneau nous mentionne que les activités parascolaires ont toutes été annulées. Pour 1 semaine d'activités annulées, il y a beaucoup de reprogrammation à faire.

Bérangère nous mentionne que le personnel de soutien s'adapte bien avec les mesures sanitaires.

12. INFORMATION DU COMITÉ DE PARENTS

Madame Paméla B. Steen a été nommée Présidente
Monsieur Christopher Huard-Lamothe, vice-président
Monsieur François Lessard, trésorier
Madame Annie Hébert, secrétaire
Monsieur Ghislain Lafortune

Sujets abordés durant la rencontre :

Possibilité de formation;
Prochaine rencontre la semaine prochaine – Vote d'élection concernant les districts;
Maternelle 4 ans et passe-partout.

13. INFORMATION DES REPRÉSENTANTS DES MEMBRES DE LA COMMUNAUTÉ

Soumission pour la semaine persévérance scolaire. Le CJE offrirait le coût de la conférence de monsieur Steve Proulx qui a écrit 2 livres sur son histoire.

14. CORRESPONDANCE

Aucun

15. AUTRES SUJETS

Aucun

16. QUESTION DU PUBLIC

Aucun public

17. DATE DE LA PROCHAINE RENCONTRE : MARDI 8 MARS 2022

CE005-21-985

18. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

Sur la proposition de monsieur Simon Lebel, il est résolu d'adopter la levée de l'assemblée à 21 h 13.

ADOPTÉE

Président(e)

Secrétaire